

# DÉPANNAGE (Vêtements)

J-2035

## **Accessibilité :**

Les travailleurs sociaux, le service du bénévolat, les agents de sécurité.

(Nous devons remplir la feuille des articles pris)

Les agents de sécurité débarrent la porte et demeurent sur place durant le temps de la cueillette et veillent à ce que le membre du personnel concerné signe le registre.

-Les travailleurs sociaux vont eux-mêmes chercher les vêtements de leur patient.

-la semaine vous pouvez laisser une demande au bénévolat au poste 2596 avec un délai d'au moins 3 heures ou rejoindre la sécurité (si urgent) au poste 2103)

-la fin de semaine, les soirs et les jours fériés vous pouvez rejoindre la sécurité au poste 2103.

## **Origine des vêtements :**

Tous dons recueillis par les bénévoles ou membres du personnel (TS) ou leurs familles.

Le linge doit être préalablement lavé et remis en main propre à Monic Landry, Resp. Bénévolat au local G-3123.2

Tout vêtement propre d'origine inconnue est orienté vers les bacs de la friperie Cartier d'Émilie. (situés à l'extérieur du local des bénévoles G-3119)) Tout vêtement sale est jeté. Grande prudence pour éviter la vermine.

## **Vêtement qu'il est préférable d'être neufs :**

Souliers, pantoufles fermées antidérapantes, souliers de course, les sous-vêtements, ceinture pour homme.

## **Produits d'hygiène : (sur semaine seulement)**

L'Association des bénévoles achète pour nos patients démunis...

Brosses à cheveux, peignes, shampoing 2 en 1. Brosses à dents, pâte à dentifrice, anti sudorifique, crème à mains, rasoirs jetables, crème à raser.

Ces articles sont au local des bénévoles et le personnel doit compléter alors le même formulaire que pour le linge du dépannage (demande faite au poste 2596 ou 2220)

## **Jouets :**

Les bénévoles qui travaillent à l'urgence ont accès, via l'Association de bénévoles, à de petits jouets pour enfants. L'enfant repart avec le jouet.